

L'AFCAM INDIGNÉE : PROTÉGER LES JUGES ARBITRES, C'EST PROTÉGER LE SPORT !

Le 2 mars 2025

Chaque week-end, sur tous les terrains, dans toutes les disciplines, les juges et arbitres sont victimes d'un climat de plus en plus délétère : violences verbales et physiques, agressions, menaces, mise en cause systématique de leur intégrité.

L'AFCAM s'associe pleinement au message du SAFE et partage leur indignation face à ces comportements inacceptables. La crise des vocations arbitrales s'aggrave et le manque de soutien des institutions, tout comme l'impunité de certains auteurs, ne font qu'amplifier cette situation alarmante.

Nous rappelons que les arbitres exercent une mission de service public, reconnue par la loi du 23 octobre 2006. Cette loi leur confère un statut particulier qui impose aux institutions, aux clubs et à tous les acteurs du sport une responsabilité accrue pour assurer leur protection. Il est inadmissible que des femmes et des hommes engagés dans l'arbitrage soient aujourd'hui livrés à la vindicte populaire et aux agressions, sans réponse ferme et immédiate.

Nous dénonçons fermement toute atteinte portée aux juges et arbitres, qu'ils soient amateurs ou professionnels. L'exemplarité des acteurs du sport doit être une priorité. Comment espérer voir des jeunes s'engager dans l'arbitrage si ceux qui devraient montrer l'exemple, sur et en dehors des terrains, trahissent cette responsabilité ?

L'AFCAM exige des mesures urgentes et concrètes :

- Des sanctions exemplaires pour toute violence verbale ou physique contre un.e juge ou arbitre.
- Une implication forte des instances sportives (de tous niveaux) et politiques pour faire respecter la mission de service public des juges et arbitres.
- Une campagne nationale de sensibilisation pour restaurer le respect des officiels dans tous les sports.

Sans juges et arbitres, il n'y a pas de compétition. Sans respect, il n'y a plus de sport.

Contact presse :
Charlotte Girard Fabre, présidente, 0616619351, afcamlcontact@gmail.com